

FINANCES COMMUNALES – BUDGET 2024

Comme chaque année, à la même période, le vote du budget est un moment important de la vie communale. Il marque les grands choix de la municipalité pour l'année et se place aussi dans une perspective à plus long terme afin d'anticiper les évolutions à venir.

C'est ainsi que dans sa séance du 15 avril 2024, le conseil municipal a adopté à l'unanimité, son compte administratif 2023 et son budget primitif pour 2024.

Le compte administratif 2023 a pu être clôturé par un excédent de plus de 183 390 €.

Le budget primitif pour 2024 se répartit, quant à lui, de la manière suivante :

- En fonctionnement, les recettes s'établissent à 451 938 € pour des dépenses prévisionnelles de 221 632 €, soit un autofinancement de la section investissement de 230 305 €.
- En investissement, les dépenses s'établissent à 256 568 €.

Sont programmés cette année :

- . le lancement des travaux de la voie douce piétonnière et cyclable sécurisée (130 000 €),
- . la reconstruction du mur du cimetière (23 000 €),
- . le remplacement des chéneaux de l'école,
- . le remplacement des volets et portes extérieures du bâtiment communal (27 000 €),
- . divers travaux informatique et de téléphonie (12 000 €),
- . le remplacement du carrelage des toilettes de l'école,
- . la sécurisation de la route de Montval (15 000 €),
- . la pose de garde-corps pour sécuriser le passage du pont de la Tuilerie (9 000 €),
- . la poursuite de divers travaux de voirie (9 000 €).

Cette année encore, les engagements que nous avons pris au début de notre mandat en juillet 2020, ont été tenus :

- tout mettre en œuvre pour contenir nos dépenses de fonctionnement afin de dégager des réserves pour financer nos investissements futurs,
- ne pas faire appel à l'emprunt afin de ne pas alourdir notre endettement actuel,
- ne pas augmenter les taux des impôts communaux pour préserver notre pouvoir d'achat.

Les taux des 2 taxes communales sont restés inchangés depuis 2020, soit 30,27 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) et 9,63 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB).

A titre de comparaison, les taux moyens des communes du département de Saône-et-Loire pour 2023 étaient de 44,65 % pour la TFB et 44,94 % pour la TFNB.

Quelques nouvelles

Travaux sur le réseau d'eau

Depuis le 4 décembre 2023, l'entreprise PETAVIT a réalisé des travaux de renouvellement de conduite d'eau potable sur la commune pour le compte du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Grosne et sous maîtrise d'œuvre du SYDRO 71.

4 opérations ont été réalisées sur la commune: Entre le Bourg et Montangerand, entre Corcelle et Montval, à Montval et à Majard.

Ces tronçons de canalisation avaient été identifiés par l'exploitant SUEZ comme particulièrement fuyardes parmi tout le réseau Syndical.

Au global, les travaux ont permis de renouveler 3280 m de canalisation et 38 branchements pour un coût d'opération de 350 000€ HT soit

420 000€ TTC. Le tronçon entre le bourg et Montangerand a été réalisé en fonte et les autres tronçons en PVC.

Ces travaux sont entièrement pris en charge par le SIE de la haute Grosne qui bénéficie d'aides financières de l'agence de l'eau Rhone-Méditerranée-Corse, du département de Saône et Loire et du fond de renouvellement du SYDRO 71 pour réaliser ces travaux de renouvellement.

Fin mai tous les travaux de remise en état des routes sont terminés. Reste quelques points à reprendre en début d'été.



Travaux divers

En 2024, les travaux routiers de la commune ont eu lieu en bas de la route des Grands Gouillats. Dans la continuité des travaux de 2023, un renforcement de l'accotement a été effectué, ainsi qu'une stabilisation en profondeur de la route pour permettre le passage de véhicules lourds. L'enrobé a été refait sur 750 mètres.

Nous allons profiter des vacances d'été pour réaliser des travaux dans le bâtiment communal :

- remplacement des portes des classes et de la bibliothèque qui étaient bien fatiguées.
- remplacement de tous les volets du bâtiment (mairie/bibliothèque/appartement). Ils seront remplacés à l'identique.
- rénovation des toilettes de la classe de Laurence par la pose d'un carrelage.
- installation de la fibre dans les classes, la mairie et la bibliothèque ainsi qu'un changement total du réseau téléphonique (en raison des coupures répétées et pour des questions de sécurité informatique).

Bois et forêts communaux

Un nouveau plan d'aménagement a été mis en place par l'ONF sur la période des 20 prochaines années et consultable en mairie. Ce dernier répertorie tous les bois que la commune a confiés à l'ONF, ainsi que tous les travaux et coupes de bois prévus pour les prochaines années. Dernièrement une coupe sanitaire (arbres malades, abimés par le vent, n'ayant pas résisté aux années de sécheresse) a été effectuée au bois Burdin.

Cérémonie du 8 mai

Mercredi 8 mai a eu lieu la cérémonie d'hommage aux combattants, qui a été suivie du verre de l'amitié chez la Zette, offert par la municipalité.

Création d'un espace naturel

Le 2 mars dernier a été proposé un atelier collectif afin de réfléchir et imaginer ensemble l'aménagement futur de l'espace naturel situé au cœur du village, actuellement en prairie.

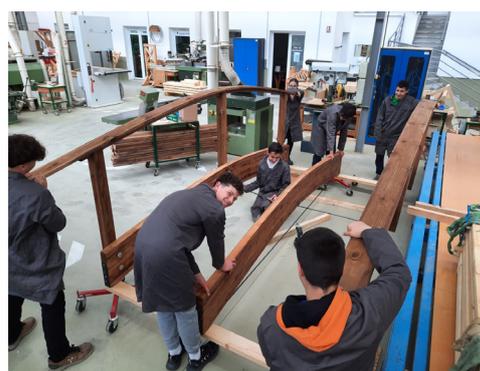
Cet atelier était animé par Agathe Mériaux et Lydie Badoux, respectivement paysagiste et pépiniériste (entreprise Les Vilaines Graines), et a réuni 25 personnes, habitants de Bourgvilain, qui ont pu observer, échanger et exprimer leurs souhaits.

Cette première étape de co-construction du projet a permis de définir les usages souhaités pour cet espace de convivialité ainsi qu'un zonage des différents aménagements et ambiances paysagères et végétales.

Un dépliant a été réalisé à la suite de cet atelier, que vous trouverez joint dans cette lettre d'information.



Le **mercredi 3 juillet** à 18h, nous vous invitons à participer à une **réunion de restitution**, dans la salle communale, animée par les entreprises Vilaines Graines et Tendance Nature, qui nous présenteront le projet finalisé avec les aménagements envisagés et le plan de plantation avec les essences et arbres sélectionnés. (Premières plantations prévues cet automne). Ce n'est que le début de ce beau projet, d'autres idées ont déjà émergé en vue d'enrichir, de créer et animer cet espace. Nous vous espérons nombreuses et nombreux !



Ce sont des élèves du lycée Cassin à Mâcon (3^{ème} prépa pro), section charpente construction bois qui ont réalisé le pont qui prendra place dans l'espace naturel.

Les enseignants sont Mr Michel et Mr Charleux.

Le pont sera installé fin juin.

Bibliothèque de Bourgvilain

Notre équipe de bénévoles vous propose de nombreux documents pour petits et grands : romans, documentaires, BD, policiers, biographies et documents régionaux. Notre fonds se renouvelle plusieurs fois par an avec des nouveautés en direct de la bibliothèque de Saône-et-Loire.

Cette année, la bibliothèque fête ses **20 ans** et vous prépare de belles surprises :

- Découvrez bientôt le nouveau look de la bib grâce à notre projet de réaménagement, réalisé en collaboration avec la commune et le département,
- Rencontrez notre équipe qui accueille de nouveaux bénévoles cette année. Des permanences, des animations régulières pour les enfants du RPI et de nouveaux services en réflexion...
- Et venez fêter son anniversaire le **samedi 28 septembre** : spectacle, exposition et animations vous attendent. Réservez la date ! A bientôt. Laurence, Titi, Roland, Ghislaine, Laurent, Annie, Colette et Françoise

Agenda de l'été

- Mercredi 3 juillet à 18h : **réunion publique** concernant l'espace naturel.
- Tous les jeudis, de 17h à 19h30 : **marché de producteurs** sur la place de l'église. Le marché aura lieu jusque fin octobre. P'tit marché en fête et en musique aux dates suivantes : 20 juin, 11 juillet, 15 août, 12 septembre, 24 octobre et 5 décembre. Toutes les infos sur FB : P'tit marché de Bourgvilain.
- Mardi 13 août à 19h : **balade nocturne** (6 à 8 km) suivie du verre de l'amitié. Départ place de l'église.
- Samedi 28 septembre : **fête des 20 ans** de la bibliothèque.

Bricolage et jardinage

Tonte de la pelouse, taille d'une haie...les travaux bruyants sont autorisés tous les jours aux heures suivantes :

du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Rappel: le brûlage à l'air libre est interdit, quelle que soit la période de l'année. Pour vos déchets verts, pensez au broyage, au compostage ou à la déchetterie.

Merci de penser au voisinage et à l'environnement.

Bon été à toutes et à tous !

Horaires et coordonnées

Mairie

lundi : 9h30-12h30 puis 13h30-16h30

jeudi : 9h30-12h30 puis 13h30-16h30

Bibliothèque

mardi : 16h15-18h30 et vendredi : 17h-19h

Pendant les vacances scolaires : vendredi 17h- 19h

Route des Enceints 71520 BOURGVILAIN

Tél. 03 85 50 80 78

Courriel : mairie@bourgvilain.fr

Site internet : www.bourgvilain.fr

